

## Procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal de Lac-des-Aigles tenue le 5 juin 2023 à 19 h 30 au sous-sol de l'édifice municipal au 75, Principale

Présences : M. Pierre Bossé, maire  
MME Vicky Ouellet, conseillère # 3  
Josée Sirois, conseiller # 6  
MM. Michel Dubé, conseiller # 1  
Serge Demers, conseiller # 2  
Luc Sirois, conseiller # 4  
Simon Bois, conseiller # 5

Les membres présents forment le quorum.

### 1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, Monsieur Pierre Bossé, maire, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte à 19 h 30. Madame Francine Beaulieu, directrice générale fait fonction de secrétaire.

### 128-23 2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Le maire fait la lecture de l'ordre du jour. Chaque membre du conseil en a une copie.

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé**

D'accepter l'ordre du jour et que soit ajouté à l'item « *Affaires nouvelles* », les points suivants :

- 21.1 Demande de commandite – Tournoi de pêche Lac Asselin Zec Owen
- 21.2 Asphalte

et que l'item « *Affaires nouvelles* » demeure ouvert :

- 1. Ouverture de la séance
- 2. Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 3. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1<sup>er</sup> mai
- 4. Approbation du procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 mai
- 5. Comptes
- 6. Correspondance
- 7. Faits saillants 2022
- 8. Affectation de surplus accumulé non affecté pour 2022
- 9. Pompiers – Nomination capitaines, liste officielle, traitement salarial, ...
- 10. Règles pour travaux publics – Résolution
- 11. Entretien des arbres, arbustes et fleurs (parterres, entrées du village, belvédère et parc d'exercice)
- 12. Camp de jour (animation (3<sup>e</sup>), activités, sorties, ...)
- 13. Renouvellement du contrat d'entretien hivernal des routes sous la juridiction du MTMD pour les saisons 2022-2023, 2023-2024 & 2024-2025
- 14. Vacances estivales
- 15. Félicitations – Domaine Carte blanche
- 16. Suivi de la demande de la Coop Haut Plan Vert – Buts de soccer et ballons
- 17. Compostage – Séance d'information - RIDT
- 18. Annulation de la résolution 120-23
- 19. Mini-Tournoi pompiers
- 20. Appui aux Commémorations 50 ans des Opérations Dignité et hommages aux familles expropriées et villages fermés de l'Est-du-Québec
- 21. Affaires nouvelles  
Période de questions
- 22. Clôture et levée de la séance

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

129-23 3. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE  
TENUE LE 1<sup>er</sup> MAI 2023**

Chaque membre du conseil a reçu une copie par courriel et aucun n'a de questions.

**Il est proposé par la conseillère Madame Josée Sirois**

D'accepter le procès-verbal de la séance ordinaire tenue le 1er mai 2023 tel que présenté.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

130-23 4. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE  
TENUE LE 29 MAI 2023**

Chaque membre du conseil a reçu une copie par courriel et aucun n'a de questions.

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers**

D'accepter le procès-verbal de la séance extraordinaire tenue le 29 mai 2023 tel que présenté.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

131-23 5. **COMPTES**

Chaque membre du conseil a reçu la liste des comptes par courriel. Et une copie papier ce soir.

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé**

D'autoriser le paiement des comptes suivants; et que le paiement des factures d'Excavation Jean-Guy Roy, le soit avec le surplus accumulé carrière sablière.

	<b>SALAIRES</b>	<b><u>32 358.73 \$</u></b>
Chèque # 16243 à #16282	Chèques de la liste des comptes du 3 avril 2023	
Chèque # 16283 Ass. De l'ensemencement	Réso 103-22 Tournoi de pêche 2024	500.00 \$
Chèque # 16284 École Vallée-des-Lacs	Réso 52-23 Contribution pour méritas	150.00 \$
Chèque # 16285 Postes Canda	Envoi collectif camp de jour	49.02 \$
Chèque # 16286 Shawdirect	Télé Satellite Chalet	91.97 \$
Chèque # 16287 Hydro-Québec	Éclairage public	449.22 \$
Chèque # 16288 Beaulieu Pauline	Entretien fleurs	114.64 \$
Chèque # 16289 Poste Canada	Envoi collectif Club l'Âge d'or	49.02 \$
Chèque # 16290-1 Hydro-Québec	Égouts	112.95 \$
Chèque # 16290-2 Hydro-Québec	Municipalité	912.89 \$
Chèque # 16290-3 Hydro-Québec	Édifice Municipal	1 431.18 \$
Chèque # 16290-4 Hydro-Québec	Pavillon	448.53 \$
Chèque # 16290-5 Hydro-Québec	Parc Natur'Ailes	478.03 \$
Chèque # 16290-6 Hydro-Québec	Centre des loisirs	557.80 \$
Chèque # 16290-7 Hydro-Québec	Aqueduc	917.14 \$
Chèque # 16290-8 Hydro-Québec	Pompe Égout	453.82 \$
Chèque # 16290-9 Hydro-Québec	Caserne et Voirie	1 542.35 \$
Chèque # 16291 APEQ	Remplacement chq 16195	330.00 \$
Chèque # 16292 Municipalité	Petite Caisse	102.50 \$
Chèque # 16293 Revenu Canada	Remise Fédérale (employeur)	725.07 \$
Chèque # 16294 Revenu Québec	Remise Provinciale (employeur)	5 229.68 \$
Chèque # 16295 Revenu Québec	PPA mai	886.48 \$
Chèque # 16296-1 DeryTelecom	75 rue Principale	99.75 \$
Chèque # 16296-2 DeryTelecom	5-2 rue du Quai	100.62 \$
Chèque # 16296-3 DeryTelecom	5-3 rue du Quai	31.69 \$
Chèque # 16296-4 DeryTelecom	3 rue Sirois	135.11 \$
Chèque # 16296-5 DeryTelecom	2-A rue Bélanger	31.71 \$
Chèque # 16296-6 DeryTelecom	13 rue Bélanger	95.39 \$
Chèque # 16296-7 DeryTelecom	3 rue du Quai	31.69 \$
	<b>Total</b>	<b><u>16 058.25 \$</u></b>
<b>COMPTES À PAYER</b>		
1 Aero-feu Ltée	Banc d'essai apria tests d'appareils respiratoire	1 188.44 \$
2 Auto parts plus	Outils garage + camion pompier	1 184.61 \$
3 Beaulieu Berthier	Déplac. Lda-Rdl pièces Werstern	98.00 \$
4 Bourgoin Damien	2 cordes de bois chauffage pour chalet	170.00 \$
5 Brandt	Réparation Pépine	506.33 \$
6 Breault Jonathan	Acc. épaulettes (16) habits pompiers et table PC	815.97 \$
7 Bureau Pro Citation	Facture trimestrielle & Copies et numérisations	169.94 \$
8 Caravane Groupe VR 185	Pompe pour Belvédère	218.40 \$

9	Carrefour du camion RDL	Entretien sterling valve et brake	1 954.27 \$
10	CMP Mayer inc. (L'arsenal)	Botte de pompier viking	201.21 \$
11	Corbin Chantal	Ménage, décès Jean-Marie Bérubé	70.00 \$
12	Cubex Équipements	Réparation tondeuse Cubex	1 770.91 \$
13	David Kateri (BMR-GBG Rimouski)	Boite aux lettres sur pied	160.94 \$
14	École Nationale des pompiers	Impacts psych. & cotisation Réso 117-23	1 580.21 \$
15	Électronique Mercier	Service alpha. appel de groupe pour pompier	723.24 \$
16	Excavation Jean-Guy Roy	Travaux d'avril RG Bédard panse de vache gravier	3 341.41 \$
17	Fonds d'information sur le territoire	Avis de mutation	15.00 \$
18	Formation urgence vie	Fournitures trousse de Premiers soins	676.15 \$
19	Gallant Cindy	Déplac. Lda-Biencourt - réunion camp de jour	10.00 \$
20	Garage Eric Rioux	Changement pneu Dodge	137.97 \$
21	Gaz Bar St-Patrice inc.	Huile hydraulique camion	349.87 \$
22	H2lab inc.	Analyses d'eau potable et eau usées	679.17 \$
23	Isotech instrumentation inc.	Entretien bunkers & manteaux	866.86 \$
24	La Société jeux d'évasion	Réso 99-23 Fête foraine St-Jean (2 <sup>e</sup> tranche)	215.58 \$
25	Les équipements SM 2000 inc.	Réparation balai à Gaz et Coupe herbe	371.23 \$
26	Linde canada inc.	Location de bouteille	44.52 \$
27	Livraison M.L.	Livraison boîte	12.03 \$
28	Magasin COOP Squatec	Pancarte belvédère et trou mur pavillon	319.69 \$
29	Les matériaux du Lac	Entr. Pavillon, Chalet, Garage, belvédère, Plage	1 380.54 \$
30	Mécanique Francis Bouchard inc.	Essence	628.26 \$
31	Métal A.P. (2010) inc.	Réparation souffleur, pépine	9 234.65 \$
32	Ministre des finances	Sûreté du QC 1er versement 2023	15 583.00 \$
33	Ministre des finances	Bail annuel lots grève mun, Accès public	85.08 \$
34	M.R.C de Témiscouata	Réso 90-18 tranche 5/5 point accès WIFI	300.00 \$
35	Municipalité de Biencourt	Incendie Groupe Lebel Séchoir	329.23 \$
36	Nettoyeur Christine inc.	Boite a serviette	48.29 \$
37	Ouellet Régis	Grand ménage Pavillon	475.00 \$
38	Pelletier, Couillard & Ass.	Lotissement Chemin Pelletier	1 437.19 \$
39	Pétroles JMB	Diesel 2444 L x 1.258 \$/L	3 541.86 \$
40	Piece d'auto Rimouski	Nettoyage carburateur tondeuse et fouette à gaz	19.52 \$
41	Protek Hydraulique	Réparation Pépine	142.19 \$
42	Purolator inc.	Analyse d'eau potable et égout	34.53 \$
43	Radiateur Martin inc.	Nettoyage et test 7 section de radiateur LOADER	1 566.55 \$
44	Régie Intermunicipale des déchets	Ordure et Recyclage 5/12 & Axes de roue	6 319.68 \$
45	Route des monts Notre-Dame	Cotisation annuelle	60.00 \$
46	Sani express	Art. net salle, pavillon, belvédère, chalet, bureau	264.65 \$
47	Seao-Constructo	Avia abri à sel	23.78 \$
48	Sinto Experts	Graisse pour Machinerie	581.39 \$
49	TechnoPneu	Pneu génératrice	94.28 \$
50	Visa	Fleurs décès (2), permis RACJ Saint-Jean, .	576.68 \$
<b>TOTAL COMPTES À PAYER</b>			<b>60 001.62 \$</b>

Je certifie que des crédits sont disponibles pour les comptes ci-haut mentionnés.

\_\_\_\_\_  
Francine Beaulieu, directrice générale

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## 6. CORRESPONDANCE

Chaque membre du conseil en a une copie.

1. Reçu le 25 mai, un chèque de 1 120 \$ de La Fête Nationale du Québec suite à notre demande de subvention faite au montant de 1 400 \$ (80 %).
2. Reçu un courriel le 24 mai de la CPTAQ autorisant l'utilisation à une fin autre que l'agriculture pour notre sablière-gravière sur une superficie approximative de 4 hectares, incluant le chemin d'accès, autorisation pour 10 ans assujettie à certaines conditions.
3. Reçu par courriel le 24 mai de la Route des Monts Notre-Dame une invitation pour assister à leur assemblée générale qui se tiendra le jeudi 8 juin à 17 h 00 au Domaine Carte Blanche de Lac-des-Aigles.
4. Reçu un courriel le 4 mai du MAMH nous avisant que le programme TECQ 2019-2023 est prolongé jusqu'au 31 décembre 2024. Il est ainsi renommé TECQ 2019-2024.
5. Reçu un courriel le 22 mai de la FQM assurance nous mentionnant des changements apportés aux rapports à la suite d'une visite. Quatre catégories de risque (Urgent, risque élevé, risque moyen et risque faible) sont maintenant ajoutées afin de remplacer les termes « recommandations » et « conseils » pour « correctifs à apporter ».

6. Reçu un courriel de la Municipalité de Saint-Michel-du-Squatec, invitation pour toute la population du Témiscouata à leur 10<sup>e</sup> édition de la Journée des familles qui sera présentée le samedi 10 juin 2023 de 10 h à 16 h à l'école Vallée-des-Lacs de Squatec en collaboration avec la Maison de la Famille du Témiscouata et COSMOSS Témiscouata.
7. Reçu un courriel le 23 mai de Sébastien Ouellet, conseiller en développement rural de la MRC de Témiscouata, félicitant le CDL pour le centre d'interprétation des salmonidés et des écosystèmes aquatiques. Simon Bossé, anciennement de la MRC, transmet aussi ses bons mots et sa fierté face à ce projet.
8. Reçu un courriel du MELCCFP concernant un projet d'attestation d'assainissement municipale pour l'exploitation d'un ouvrage municipal d'assainissement des eaux usées. Ce projet d'AAM est aussi appelé préavis. Pour Lac-des-Aigles un webinaire aura lieu à l'automne car notre municipalité est prévue en janvier 2024.
9. Reçu de la FQM assurance un courriel nous mentionnant l'ajout d'une nouvelle couverture d'assurance pour soutenir les élus, employés et leur famille afin de contrer l'intimidation, et ce gratuitement pendant un an grâce à l'appui financier du MAMH.
10. Reçu un courriel le 5 mai d'Hydro-Québec nous mentionnant qu'elle procédera à l'élagage d'arbres dans notre municipalité.
11. Reçu un courriel le 25 mai du MTQ nous informant que les travaux Phase III de construction de l'autoroute 85 entre Saint-Antonin et Saint-Louis-du-Ha! Ha! occasionneront des entraves au sentier cyclable Petit-Témis. Le ministère mettra à la disposition des cyclistes un service de navette gratuite dans les secteurs fermés. On s'informe au 1 866-341-5724 ou sur la page web de projet de l'autoroute 85.
12. Reçu du MAMH un dépôt direct de 266 \$ pour la compensation tenant lieu de taxes des terres publiques, tel que budgété.
13. Les Cuisines collectives feront leur Assemblée générale annuelle, Lundi, 12 juin 13 h.
14. Reçu un communiqué de presse le 30 mai de la MRC faisant appel à tous les utilisateurs de plans d'eau au Témiscouata (+ de 800) d'être vigilant et elle recommande fortement de limiter le déplacement des embarcations d'un plan d'eau à un autre pour limiter la dispersion de la moule zébrée.
15. Reçu de l'Office des personnes handicapées des affiches pour la semaine québécoise des personnes handicapées qui a lieu du 1<sup>er</sup> au 7 juin « Dans un monde plus inclusif, je peux me réaliser ».
16. Reçu par courriel le 31 mai l'invitation du Réseau Forêt-Bois-Matériaux de Témiscouata à assister à leur 10<sup>e</sup> AGA lundi, le 19 juin à 8 h 30 AM en présentiel à Rivière-Bleue ou visioconférence. Présence à confirmer à [info@forettemis.com](mailto:info@forettemis.com).
17. Reçu courriel le 1<sup>er</sup> juin du MAMH, nous informant que suite à notre demande de regroupement avec Saint-Guy, dans le délai de 30 jours, le MAMH a reçu une pétition en opposition comptant 24 signatures et une résolution de la MRC des Basques s'opposant à la demande commune de regroupement. Donc le MAMH a jugé opportun de demander à la Commission municipale de tenir une audience publique sur la demande de regroupement incluant les implications du transfert de territoire municipal régional sous-jacent à celle-ci.

132-23

## 7. **FAITS SAILLANTS 2022 – RAPPORT DU MAIRE**

Le maire doit faire un rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier et du rapport de l'auditeur indépendant lors d'une séance ordinaire du conseil tenue au plus tard en juin. Lors de cette séance, le conseil municipal doit déterminer les modalités de diffusion de ce rapport (art. 176.2.2 CM et 105.2.2 LCV).



### **MUNICIPALITÉ DE LAC-DES-AIGLES FAITS SAILLANTS 2022 Document déposé le 5 juin 2023 par le maire M. Pierre Bossé**

La Loi (Article 176.2.2 du Code municipal) prévoit les mesures suivantes : le maire doit, lors d'une séance ordinaire du conseil tenue en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe, de l'exercice précédent, qui ont été déposés à la réunion du 29 mai 2023.

**Rapport du vérificateur** : Les états financiers consolidés donnent dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2022, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation des actifs financiers nets et de ses flux de trésorerie conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

MONTANT REPORTÉ CARRIÈRE-SABLIÈRE : 49 997.95 \$  
SURPLUS ACCUMULÉ FOSSES SEPTIQUES : 28 024.88 \$  
SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ : 354 860.25 \$  
RÉSERVE FINANCIÈRE – BOUES ÉTANGS AÉRÉS : 39 636.53 \$  
SURPLUS AQUEDUC ET ÉGOUT : 17 866.00 \$  
FONDS DE ROULEMENT : 75 959.87 \$  
FONDS RÉSERVÉ ÉLECTIONS : 2 000 \$

L'endettement total à long terme de la municipalité est de 293 505 \$ en début d'année 2023 soit 148 905 \$ pour le financement par crédit-bail du nouveau tracteur municipal et 144 600 \$ pour l'unité d'urgence.

Taux global de taxation 2023 :

Taux de taxe foncière à 1.00 \$/100 \$ d'évaluation

Taxes d'aqueduc, égout, vidanges des fosses septiques, matières résiduelles et recyclage inchangés en 2022.

Réalizations 2022 comparées au budget 2022 : Revenus supérieurs Imposition des droits (mutation, ...) 10 895 \$ et Parc Natur'Ailes 14 000 \$ et dépenses supérieures de 170 000 \$ en transport et autres Loisirs, ...

Membres du conseil 2022 :

- Maire : Rémunération de 5 887.92 \$ et allocation de dépenses de 2 943.96 \$
- Membre du conseil : Rémunération de 1 962.64 \$ et allocation de dépenses de 981.32 \$

Réalizations 2022 :

1. Trottoirs Phase 3
2. Nouveau trottoir
3. Asphalte rue du Quai
4. Garderie

Pour 2023 :

Poursuite des projets : Centre des Loisirs et Dôme au garage

Nous sommes toujours à l'affût de subvention disponible qui nous permettra différents autres projets potentiels pour notre municipalité.

Pierre Bossé, maire

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Serge Demers**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte le dépôt par le maire des Faits saillants 2022.

Et que ce rapport soit diffusé dans le journal municipal et sur le site internet.

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

133-23 8. **AFFECTATION DE SURPLUS ACCUMULÉ NON AFFECTÉ POUR 2022**

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles affecte du Surplus accumulé non affecté le montant nécessaire pour combler le déficit de l'année 2022 (environ 17 000 \$).

*Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.*

134-23 9. **POMPIERS – NOMINATION CAPITAINE, LISTE OFFICIELLE, TRAITEMENT SALARIAL, ...**

Le 4 mai reçu courriel de Jonathan :

J'ai finalement fait mes choix pour mon ancien poste.  
Yves Caron va être maintenant capitaine et André-Bruno reste lieutenant, mais avec la responsabilité OSST. J'ai si on peut-dire séparé mon ancien poste en deux.

Donc :

Jonathan L Breault: Directeur (officier)  
Yves Caron: Capitaine (Officier), **Salaire à réajuster pour lui**  
André-Bruno Rodrigue: Lieutenant-OSST (Officier)  
Richard Duchesne: Lieutenant (Officier)  
Maxime Marquis: Lieutenant (Officier)  
Et on garde les 2 jeunes Rodrigue sur la liste pour tout de suite.

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles adopte la nouvelle liste officielle des pompiers en date du 05-06-2023 en inscrivant les nouveaux lieutenant et capitaine.

Qu'elle ajuste le salaire de M. Yves Caron au salaire de capitaine, à compter de ce jour donc de 23.69 \$ à 26.28 \$/heure.

Et félicite la nomination des nouveaux lieutenants : André-Bruno Rodrigue, Richard Duchesne et Maxime Marquis.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

**10. RÈGLES POUR TRAVAUX PUBLICS – RÉOLUTION**

**SUJET REMIS À UNE SÉANCE ULTÉRIEURE**

135-23

**11. ENTRETIEN DES ARBRES, ARBUSTES ET FLEURS (PARTERRES, ENTRÉES DU VILLAGE, BELVÉDÈRE ET PARC D'EXERCICE)**

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage à contrat M. Sacha Cima pour l'entretien paysager du Lac-des-Aigles. (Hôtel de ville, bureau municipal, les pancartes d'entrée de village, parc intergénérationnel et belvédère). Ce contrat comprend la taille des arbres fruitiers, arbustes, nettoyage de plates-bandes, entretien et division de vivaces, raclage et désherbage.

À 180 \$/mois de la mi-mai à octobre (s'il y a lieu) payable après chaque réunion du conseil.

Que le maire M. Pierre Bossé et la directrice-générale Mme Francine Beaulieu soient autorisés à signer ce contrat.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

136-23

**12. CAMP DE JOUR (ANIMATION 3<sup>e</sup>, ACTIVITÉS, SORTIES, ...)**

Avons reçu 28 inscriptions pour le camp de jour.

Le ratio est de 10-12 enfants par animatrice et nous avons 2 animatrices

Il manquerait une animatrice ou on devra retirer des enfants.

**Il est proposé par la conseillère Madame Josée Sirois**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles engage une 3<sup>e</sup> animatrice pour le camp de jour étant donné la grande quantité d'enfants.

Environ 9 sorties sont prévues quelques-unes sans frais mais 4-5 avec frais.

Que la municipalité assume elle-même les frais de déplacements pour toutes les sorties

Qu'elle facture les sorties aux parents avant la sortie (à vérifier le coût réel : cinéma 9.50 \$/personne, Médiéval à 12 \$, Expo agricole 15 \$ et Domaine Valga 9.78 \$ 5-6 ans et 20.70 \$ +7 ans. ...). Le coût des sorties est évalué à environ 100 \$/enfant.

Que des parents soient présents aux sorties en nombre suffisant sinon la sortie sera annulée.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

137-23 13. **RENOUVELLEMENT DU CONTRAT D'ENTRETIEN HIVERNAL DES ROUTES SOUS LA JURIDICTION DU MTMD POUR LES SAISONS 2022-2023, 2023-2024 & 2024-2025**

**CONSIDÉRANT QUE**

1. La municipalité procède à des travaux de déneigement sur le réseau routier du ministère des Transports et de la Mobilité durable;
2. Le contrat doit faire l'objet d'un renouvellement pour l'année 2023-2024, ainsi que les années 2024-2025 & 2025-2026 par tacite reconduction, si les conditions sont satisfaites;
3. Une correspondance datée du 5 mai 2023 du MTMD établit à 254 216,50 \$ le prix pour la saison 2023-2024 et les suivantes;
4. Il y a lieu de nommer le signataire dudit contrat.

**EN CONSÉQUENCE, il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet**

1. **DÉCISION :** Le conseil municipal de la municipalité de Lac-des-Aigles accepte le nouveau contrat portant le numéro de dossier 6507-23-4529 avec le ministère des Transports et de la Mobilité durable pour le déneigement et le déglacage des tronçons sous la responsabilité du ministère. Ce contrat est valide pour la saison 2023-2024, jusqu'au 1<sup>er</sup> juin 2024, avec une clause de renouvellement pour les saisons 2024-2025 et 2025-2026.
2. **SIGNATAIRE :** Le conseil désigne monsieur Pierre Bossé, maire et madame Francine Beaulieu, directrice générale à signer pour et au nom de la municipalité tous les documents nécessaires pour le dit contrat.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

14. **VACANCES ESTIVALES**

Bureau fermé à la construction du 23 juillet au 7 août 2023.

138-23 15. **FÉLICITATIONS – DOMAINE CARTE BLANCHE**

Jeudi le 11 mai à 16 h avait lieu l'inauguration officielle du Domaine Carte Blanche de Karine Gagnon Morin et Yannick Ouellet, nouvel hébergement touristique et tables d'hôtes au 72, Principale à LDA (ancien presbytère), ... De nombreux invités étaient présents, attaché politique, représentants MRC, SADC, organismes du milieu, maire, élus, employés et bénévoles de LDA, visite des lieux, bouchées, vin d'honneur.

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles félicite Karine Gagnon Morin et Yannick Ouellet pour le merveilleux résultat de leurs efforts depuis plus d'un an de travail et l'atmosphère chaleureuse qu'ils ont su créer.

Bon succès dans leur nouvelle entreprise.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

139-23 16. **SUIVI DE LA DEMANDE DE LA COOP HAUT PLAN VERT – BUTS DE SOCCER ET BALLONS**

Suite à la réunion du mois de mai, des vérifications ont été faites et des buts n'existent plus.

Sur Amazon des buts de « Franklin Sports » 12' x 6' avec filets à 234.49 \$ chaque et ballons à 37.50 \$/chaque. Total 2 buts + 2 ballons de 543.98 \$ + taxes = 625.43 \$

**Il est proposé par le conseiller Monsieur Luc Sirois**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles autorise l'achat de ces équipements au coût total de 543.98 \$ + taxes.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

- 140-23      **17. COMPOSTAGE – SÉANCE D’INFORMATION – RIDT**  
La RIDT a l’obligation selon le ministère d’organiser 1 fois / année une séance d’information sur le compostage. M. Gilles Garon de la RIDT nous informe que la séance donnée par François Lamontagne, horticulteur, apiculteur et propriétaire de l’entreprise Lamontagne Ruche, a une durée de 1.5 heures et que celui-ci est disponible les lundi et jeudi soir et/ou samedi matin ou après-midi.  
On doit prévoir un responsable pour préparer la salle, ouvrir les portes 45 minutes avant. On doit apporter sur place, le matériel livré, 1 composteur avec tiges de fixation et aérateur, 1 récipient de cuisine et une chaudière 5 gallons.  
**Il est proposé par la conseillère Madame Josée Sirois**  
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles mandate Mme Cindy Gallant, comme responsable de cette activité qui sera tenue lundi soir le 28 août à 19 h au sous-sol.  
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l’assemblée, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l’unanimité des conseillers.
- 141-23      **18. ANNULATION DE LA RÉOLUTION # 120-23**  
La municipalité exige que la demande d’aide financière soit faite à la MRC et dans le volet vitalisation et le montant accordable doit être un minimum de 20 000 \$ et avec la participation municipale ça dépasse 50 % du projet.  
**Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé**  
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles annule la résolution # 120-23 au Garage Éric Rioux et est ouverte à une demande future pour un autre type d’aide.  
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l’assemblée, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l’unanimité des conseillers.
- 142-23      **19. MINI-TOURNOI POMPIERS**  
3 équipes ont été formées avec des jeunes de l’école par Jonathan pour participer à un mini-tournoi de pompiers organisé par l’APEQ, Samedi, le 10 juin prochain à l’aréna Cascades à Cabano. Le coût est de 50 \$/équipe.  
**Il est proposé par le conseiller Monsieur Michel Dubé**  
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles accepte de défrayer le coût des 3 équipes soit un total de 150 \$.  
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l’assemblée, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l’unanimité des conseillers.
- 143-23      **20. APPUI AUX COMMÉMORATIONS 50 ANS DES OPÉRATIONS DIGNITÉ ET HOMMAGES AUX FAMILLES EXPROPRIÉES ET VILLAGES FERMÉS DE L’EST-DU-QUÉBEC**  
Considérant que le Centre de mise en valeur des Opérations Dignité a déposé une demande au Ministère de la Culture et des communications du Québec dans le cadre de son programme de commémorations pour souligner les 50 ans des Opérations Dignité et pour rendre hommage aux familles expropriées et aux villages disparus de l’Est-du-Québec suite au « Plan de l’Est »,  
Considérant l’importance de rendre un hommage aux milliers de familles expropriées et aux 30 villages fermés de l’Est-du-Québec dans le cadre du « Plan de l’Est » au début des années 70,  
Considérant l’importance des Opérations Dignité pour la sauvegarde et pour la prise en main du développement des communautés rurales de l’Est-du-Québec,  
Considérant que le Centre de mise en valeur des Opérations Dignité souhaite avoir l’appui des organisations partenaires des communautés rurales de l’Est-du-Québec.  
**Il est proposé par la conseillère Madame Josée Sirois**  
Que la Municipalité de Lac-des-Aigles appuie le projet de Commémorations des 50 ans des Opérations Dignité et hommages aux familles expropriées et villages fermés de l’Est-du-Québec qui auront lieu du 15 au 18 août 2024 à Esprit-Saint, dans le cadre du Plan de l’Est (BAEQ/ODEQ/OPDQ) et octroie un don de 50 \$ pour la tenue de l’évènement, remboursable si annulation.  
Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l’assemblée, demande si l’adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l’unanimité des conseillers.

## 21. AFFAIRES NOUVELLES

144-23

### 21.1 DEMANDE DE COMMANDITE – TOURNOI DE PÊCHE LAC ASSELIN ZEC OWEN

Reçu lettre de demande de commandite de André Beaulieu, administrateur sur le conseil d'administration de la Fédération chasse et pêche Owen inc. pour leur 1<sup>er</sup> tournoi de pêche qui aura lieu le 1<sup>er</sup> juillet 2023.

La Zec Owen a été créée en 1978 par le gouvernement du Québec, lors du processus de démantèlement des clubs privés. Cette année même fut créée la Fédération de Chasse et Pêche Owen, organisme sans but lucratif. Le conseil d'administration de la Fédération, composé de 9 membres, a son siège social à l'hôtel de ville de Squatec.

#### **Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles fournisse une commandite de 50 \$ à la Fédération chasse et pêche Owen pour leur 1<sup>er</sup> tournoi de pêche le 1<sup>er</sup> juillet prochain.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

145-23

### 21.2 ASPHALTE

#### **Il est proposé par la conseillère Madame Vicky Ouellet**

Que la Municipalité de Lac-des-Aigles demande au Ministère des Transports, avec photos à l'appui, de faire les réparations de l'asphalte sur la route 232, certains endroits étant fissurés très profondément et sont un danger pour les utilisateurs de la route.

Monsieur Pierre Bossé, maire et président de l'assemblée, demande si l'adoption de cette résolution est unanime.  
Adoptée à l'unanimité des conseillers.

## PÉRIODE DE QUESTIONS

Le maire, M. Pierre Bossé, invite les citoyens à poser leurs questions.

Aucune.

## CERTIFICAT DE CRÉDITS DISPONIBLES

Je, soussignée certifie par les présentes qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses décrétées dans les résolutions numéros : 131-23, 134-23, 135-23, 136-23, 139-23, 142-23, 143-23 et 144-23.

---

Francine Beaulieu  
Directrice générale

146-23

## 22. CLÔTURE ET LEVÉE DE LA SÉANCE

À 20 h 15, l'ordre du jour étant épuisé, la clôture et la levée de l'assemblée sont proposées par Monsieur Pierre Bossé, maire.

#### **Adopté.**

Le maire reconnaît, en signant le procès-verbal, qu'il signe en même temps toutes et chacune des résolutions.

---

Pierre Bossé  
Maire

---

Francine Beaulieu  
Directrice générale